



Pour citer cet article :

Riehl (Dominique), “L’institution publique d’éducation surveillée de Cadillac”, *Sauvons l’enfance*, n°64, mai-juin 1946, pp. 2-4 et n°65, juillet-août 1946, pp. 6-9.



SAUVONS L'ENFANCE



BIBLIOTHÈQUE
CENTRE de FORMATION
et de RECHERCHE de
l'ÉDUCATION SURVEILLÉE
VAUGRESSON

REVUE D'ÉTUDE ET D'INFORMATION

SUR LES PROBLÈMES DE L'ENFANCE DÉLINQUANTE,
DÉFICIENTE ET EN DANGER MORAL

(ANCIENNEMENT : POUR L'ENFANCE "COUPABLE")

SOMMAIRE

Équipes de prévention	R. Assathiany. F
Nous avons changé notre titre	N. D. L. R
L'Institution publique d'Éducation surveillée de Cadillac (à suivre)	Mlle Riehl, directrice. F
Une force méconnue : la Relève	Jacq. Albret-Lambert. F
En assistant à une audience du T.E.A.	Dr André Beley. F
L'Ordonnance du 2 Février 1945 relative à l'Enfance délinquante (à suivre)	Maurice Levade. F
Notes et Informations :	
Comité de liaison des Services sociaux près les T.E.A. de France	Mlle J. Lalouette.
Rectification à la liste des services so- ciaux près les T.E.A. de France.	
Liste des Maisons d'Éducation et de Rééducation, Patronages, pouvant recevoir des Enfants moralement abandonnés ou délinquants, classés par Cour d'Appel (à suivre).	

NUMÉRO 64 ■ MAI-JUIN 1946 ■ 12^{ÈME} ANNÉE

■ 17, rue Notre-Dame des Champs, PARIS, VI^e ■

Nous avons changé notre titre

Après une étude approfondie et une consultation de nos amis, nous nous sommes mis d'accord sur un titre répondant mieux aux réalités actuelles.

« Pour l'Enfance » « coupable » devient

SAUVONS L'ENFANCE

Revue d'étude et d'information sur les problèmes de l'Enfance délinquante, déficiente et en danger moral. N.D.L.R.

AVIS IMPORTANT

Les bureaux de la revue seront fermés du 30 juin au 31 juillet 1946.

L'Institution Publique d'Education Surveillée de Cadillac (Gironde)

par M^{lle} RIEHL

Directrice de l'I.P.E.S. de Cadillac

I. — POURQUOI LA RÉFORME A ÉTÉ ENTREPRISE. — Pourquoi avons-nous entrepris, en octobre 1944, cette réforme à laquelle personne n'osait plus croire ?

Parce qu'après de multiples enquêtes et visites d'établissements, après de nombreux examens psychologiques (et cela depuis 1930) nous avons dû constater presque partout une méconnaissance de la psychologie féminine alliée à l'oubli des réalités sociales rendant inefficace la rééducation des jeunes filles délinquantes.

Invariablement, nous trouvons dans les œuvres privées de jeunes filles, une population amorphe, trop souple, trop docile, trop polie...

Les fortes têtes sont systématiquement éliminées, les autres sont tenues en respect par la menace de la Maison d'Education Surveillée présentée comme un baignoire d'enfants.

Ainsi, la majorité des filles écoute avec une attention simulée les sermons et les lectures morales, se plie avec une hypocrisie incroyable à tous les règlements, exécute les travaux les plus ennuyeux et les plus énervants.

Cependant, le psychologue averti remarque de suite les yeux rêveurs pleins de regrets, les attitudes douteuses, les regards furtifs, haineux ou remplis de désirs multiples, l'avidité refoulée attendant la libération afin de se satisfaire avec frénésie pour « rattraper le temps perdu ».

Dans les Ecoles de préservation de l'Etat ne contenant (et ceci, il ne faut pas l'oublier !) que les déchets des œuvres privées, nous avons constaté une situation plus lamentable encore : population com-

posée de « dures » intéressantes et très souvent récupérables et de perverses inamendables... d'où contamination et perte certaine des premières.

Garderies sans principes et sans méthodes où il n'existe que deux façons, parallèles, d'agir :

— celle des surveillantes consciencieuses exigeant de la discipline et du travail mais ne l'obtenant que par des méthodes répressives. (Cachots.)

— celle des « dames gentilles » se laissant aller à la plus basse démagogie et à tous les compromis pour « ne pas avoir d'histoires ». (Filles réunies, lettres transmises, etc.)

Résultat : « explosion » par mutineries trimestrielles sinon mensuelles ; vices toujours entretenus et, le plus souvent aggravés pendant le séjour en Ecole de préservation.

Bref, dans beaucoup d'écoles privées, les jeunes filles éduquées, presque complètement cloîtrées et tenues par un règlement très strict, ont une très bonne conduite à l'internat même mais n'ont pas l'occasion de s'entraîner peu à peu au bon usage de la liberté ; dans les Ecoles de l'Etat, on ne se préoccupe même pas de la formation du caractère et de l'acquisition d'un minimum d'automatismes au point de vue tenue, langage, etc...

Dans les deux sortes d'établissement, la manière de vivre est sans rapports avec la réalité.

C'est le défaut de tout internat, dira-t-on. Oui, pour une jeune fille ayant vécu une enfance heureuse dans un foyer paisible et passant toutes ses vacances dans une famille normale, le fait est de peu d'importance, mais, en est-il de même pour nos délinquantes ?

Certes, de grandes salles claires où 80 à 100 jeunes filles font de la couture et de la broderie en silence, d'immenses dortoirs aux lits bien alignés et bien propres, des réfectoires de 100 à 150 couverts, d'interminables couloirs reluisants de propreté, sont agréables à l'œil et représentent certains résultats atteints.

L'éducateur ne s'en contente pas car la maison de rééducation est le seul endroit où la jeune fille dévoyée puisse apprendre la vie de famille, les bienfaits d'un foyer accueillant ; seul, un cercle restreint dans des locaux à l'échelle de la famille peut lui donner l'illusion et le désir du foyer familial.

Toute interne de nos établissements (genre Hôpital, Hôtel) sait que ces bâtiments imposants à équipement moderne lui sont comme « étrangers » et n'ont aucun rapport avec le modeste petit appartement dans lequel elle sera appelée à vivre à sa majorité.

Autre lacune presque générale : on néglige l'apprentissage méthodique et complet de métiers cotés sur le marché du travail, permettant un reclassement social presque certain. (Broderie ou bien coiffure, maroquinerie, horticulture, etc...)

II. — PRINCIPES DIRECTEURS. — Ce n'est pas au hasard et par la méthode des essais et erreurs que nous avons entrepris une réforme. Nous nous som-

mes dit que principes, méthodes, organisation, doivent toujours être en fonction :

1° de l'état psychologique du délinquant à son arrivée à l'Établissement ; 2° du but à atteindre.

1. *En considérant l'état psychologique*, il ne faut pas oublier qu'en plus des problèmes personnels du sujet (conflits qui ont motivé son inculpation et son placement) nous trouvons chez tous :

Le traumatisme causé par : la comparution au T.E.A. ; la condamnation ; la mesure d'internement ; l'impression d'avenir fermé, de vie brisée (au moins jusqu'à 21 ans), d'où ce profond *pessimisme* dans tous les domaines : la méfiance, le découragement.

PRINCIPES

1. Donner *de suite* toutes les chances au sujet, afin de briser « naturellement » les barrières psychologiques.
— Obtenir un abandon des « attitudes ».

— Favoriser une « retraite honorable » aux « durs ».
— donner ces chances à tous.

Objections :

« Le fait d'être puni est salubre aux délinquants ».
— D'accord pour certains d'entre eux, mais, dans la majorité des cas, la condamnation, l'internement surtout, sont une punition suffisante. Les raisons psychologiques justifient amplement cette indulgence au départ, qui n'empêche pas (comme prévu) la sanction grave, si nécessaire.

2. — *Relations personnelles* entre le sujet et une des personnes chargées de l'éducation, à fin de psychothérapie résolutive et constructive.

3. — *Éducation Sociale*.

4. — *Formation spirituelle et morale*. En profondeur et non en surface.

5. — *Formation personnelle*. — Développement des possibilités individuelles.

6. — *Formation professionnelle*. — Pour tous sans exception, (puisque les anormaux médicaux ne sont pas dans les I.P.E.S. qui nous intéressent).

7. — *Réadaptation sociale*. Reclassement social progressif.

III. — *RÉALISATIONS A CADILLAC*. Pour réaliser notre réforme, nous n'avons eu à notre disposition qu'un établissement pénitentiaire constitué par un château du XVI^e siècle (monument historique, in-

la révolte, toutes sortes « d'attitudes » adoptées, des complexes de frustration, d'abandon, d'injustice subie.

2. *Le but de l'internat de rééducation : réadapter socialement le sujet* : a) en lui faisant accepter la discipline sociale ; b) en le rendant socialement indépendant par l'apprentissage et l'exercice d'un métier ; c) en lui donnant la notion des valeurs ; en le faisant *vivre* pour l'acquérir, une morale supérieure.

Voici, en un bref résumé, nos méthodes avec leurs bases psychologiques :

MÉTHODES

Régime de vie favorable au maximum à tous sans distinction pour *commencer* puis, après constatation de mal adaptation malgré cela et de nécessité de dressage par techniques d'ordre inférieur, faire « descendre » le pupille à un régime plus sévère.

Sanctions seulement après essai de normalisation immédiate.

Cet « accrochage » ne peut se faire que dans un internat à régime doux, à atmosphère familiale — créer un milieu aussi proche que possible d'un milieu normal naturel.

— Grande facilité de voir librement les membres du personnel.

— Influence féminine.

— Organisation des loisirs.

Discipline ferme, mais bienveillante, obtenue plus qu'imposée, par selfgovernment dirigé et contrôlé, établi graduellement.

— Organisation de petites communautés, de groupements (pour le travail et les loisirs).

— Développer l'esprit d'équipe.

— Scoutisme.

Par « identification au modèle » donc exemple du personnel, mise en pratique réelle par les éducateurs — présenter l'idéal à atteindre, le vivre devant les enfants, ne rien imposer au point de vue religieux.

— Morale vécue (scoutisme).

Déceler, encourager, cultiver tous les dons, tous les talents, toutes les aptitudes spéciales, intellectuelles, artistiques ou manuelles, surtout pendant les loisirs (musique, dessin, travaux manuels, sports, etc...).

Scoutisme.

Apprentissage « sur mesure » choisi, adapté en fonction des possibilités du sujet.

— Ecoles et ateliers adaptés aux délinquants au moyen de méthodes actives, des méthodes de l'éducation nouvelle.

Permissions de 15 jours à 1 mois.

Permissions renouvelables.

Semi-liberté organisée (bome de semi-liberté puis placement d'épreuve).

Marrainage après la libération.

transformable) se prêtant aussi peu que possible à la création d'une école de rééducation moderne : pas de terrain de jeux, pas de parc, grandes salles austères et mal distribuées, pas d'installations sani-

taires à l'intérieur des bâtiments, énormes portes cloutées et verrouillées donnant un aspect de prison, murs couverts d'inscriptions souvent ordurières... Mais c'est surtout l'atmosphère oppressante respirant le refoulement, la rancune, la révolte, le vice qu'il semblait impossible de modifier. Les pupilles (dont quelques-unes enfermées depuis 4 ou 5 ans) étaient fortement attachées aux tristes traditions transmises par leurs aînées (mœurs spéciales, langage chiffré, « foires » organisées, c'est-à-dire révoltes collectives périodiques, refus de travailler, chantage, etc...) Malgré ces conditions défavorables au possible on se mit à l'œuvre.

Pour briser le « milieu » hostile, nous avons immédiatement divisé l'effectif en équipes de 6 à 10 filles groupées comme une famille autour d'une éducatrice.

Ce système étant la plus importante innovation de la réforme, j'en parlerai plus longuement tout à l'heure.

Ce qui nous avait frappé dans les Maisons d'Éducation Surveillée, c'était l'extraordinaire paresse des pupilles, paresse entretenue par des habitudes déplorable : on laissait par exemple ces filles de 15 à 21 ans au lit de 19 h. à 7 heures, c'est-à-dire pendant 12 heures consécutives alors que pendant la journée elles traînaient déjà paresseusement sur cour pendant de nombreux loisirs inoccupés !

Le régime actuel faisant appel à toutes les formes d'activités exige des efforts constants bien supérieurs à ceux demandés dans les ex (soi-disant) bagnes d'enfants.

Vous pouvez en juger par notre emploi du temps :

7 h., lever, nettoyage des dortoirs ; 7 h. 45, petit déjeuner ; 8 h. 15-10 h. 15, classe (récréation 1/4 d'heure) ; 10 h. 30-12 h. 15, enseignement professionnel ; 12 h. 30, déjeuner (récréation 1/2 heure) ; 13 h. 30-14 h. 30, activités dirigées ; 14 h. 30-16 h. 15, enseignement professionnel ; 16 h. 15-16 h. 45, récréation (goûter 1/2 h.) ; 16 h. 45-18 h., enseignement professionnel ; 18 h. 15-19 h. 15, éducation physique ; 19 h. 15, dîner ; 20 h.-21 h., veillée en équipe ; 21 h., toilette, coucher ; 22 h., extinction des lumières.

Le lever et le petit déjeuner se passent en équipe.

À 8 h. 1/4, on quitte sa petite famille pour aller en classe.

Enseignement scolaire. — En ce moment, nous avons 6 classes homogènes permettant de développer au maximum les possibilités intellectuelles des élèves : 2 classes d'arriérées, un cours élémentaire, un cours moyen, une classe de préparation au C.E.P., un cours commercial avec préparation au C.A.P. de secrétariat et au B.E.

Nous avons constaté un énorme progrès depuis l'année dernière.

Nos grandes vont très volontiers en classe à présent et le problème de la discipline ne se pose plus que rarement pendant les cours.

Enseignement professionnel. — L'enseignement professionnel méthodique est donné par des institu-

trices techniques en vue de l'obtention de C.A.P. (ou au moins de C.F.A. pour les élèves retardées scolaires ou débiles légères).

Nous préparons actuellement aux C.A.P. de :

Coupe, Couture, tailleur et flou, Lingerie, Broderie, Stoppage-remailage, Repassage, Coiffure, Employée de bureau, Secrétaire.

Le jardinage, l'horticulture, la cuisine, l'enseignement ménager pourront être organisés plus méthodiquement à Brécourt (S.-et-O.) où nous ouvrirons de plus un atelier de maroquinerie et un atelier de cartonnage et de reliure simple.

Après l'atelier, les enfants « rentrent chez elles » en équipe pour le déjeuner et la récréation.

Activités dirigées. — À 13 h. 30, elles se rendent dans les activités inter-équipes, chacune selon ses goûts et ses aptitudes :

Club sportif.

— Cercle d'art dramatique : Les Plaideurs, La Farce de Maître Pathelin, pour Noël, Nouvel An, etc.

Musique, Solfège, Chant, Chorale : Nuit de Rameau, Chœur des Chasseurs de Weber, etc.

— Dessin, Arts décoratifs de toutes sortes.

Éducation physique. — À 18 h. 15, en sortant de l'atelier, nos apprenties se rendent au cours d'éducation physique. Au début, nous avons dû obliger (par de mauvaises notes, comme de petits enfants !), nos grandes filles à faire de la gymnastique ! Peu à peu, elles y ont pris goût et maintenant, c'est une joie pour la majorité d'entre elles de faire soit de la gymnastique naturelle sur cour ou dans les douves, soit de la correctrice dans une des grandes salles du château.

De temps à autre, elles exécutent avec beaucoup de talent des danses folkloriques.

Après le dîner, se situe le moment le plus intime de la vie de l'équipe : la veillée.

À 22 heures, nos élèves, après une journée bien remplie n'ont plus envie de dire ou de faire des sottises ! elles sont fatiguées et s'endorment très rapidement, ce qui est la meilleure des choses pour elles !

Pour que vous puissiez vous faire une idée de ce qu'est une équipe à Cadillac, je vais vous lire un compte rendu de Mlle Boisard, une de nos éducatrices de la 1^{re} heure :

« Huit filles groupées autour du foyer : les unes sagement assises près de la table, brochant ou tricottant ; d'autres accroupies sur le sol, feuilletant un carnet de chant ; une dernière, même, juchée sur le coffre à bois pour entretenir — gravement — le feu ; tout ce monde attendant de son éducatrice, avec confiance, qu'elle propose un jeu, lance un air aimé, commence une discussion, et parfois... raconte une histoire ! huit regards apaisés, huit sourires heureux. Lorsque j'évoque « l'équipe », « mon » équipe, c'est ainsi que je la vois.

« Ce n'est pas une équipe scoute, en marche vers son idéal, ayant pour bien cet idéal commun. Et moins encore une équipe sportive unie par le goût de la lutte et des performances...

(à suivre)

SAUVONS L'ENFANCE

Dreibl



BIBLIOTHEQUE
CENTRE de FORMATION
et de RECHERCHE de
L'EDUCATION SURVEILLÉE
VAUCRESSON

REVUE D'ÉTUDE ET D'INFORMATION

SUR LES PROBLÈMES DE L'ENFANCE DÉLINQUANTE,
DÉFICIENTE ET EN DANGER MORAL
(ANCIENNEMENT : POUR L'ENFANCE "COUPABLE")

SOMMAIRE

Nature et fonctionnement du Centre d'observation de mineurs délinquants.. .. .	G. Sinoir.
Pestalozzi aujourd'hui .. .	Ad. Haller.
L'Institution publique d'Éducation surveillée de Cadillac (suite) ..	M ^{lle} Riehl
Notes sur la fondation et l'organisation de Centres familiaux pour adolescents en danger moral....	M. Aubin.
Pour un « passeport psychologique » .. .	Mireille Monod.
Notes et Informations :	
Liste des Maisons d'Éducation, Patronages, etc., classés par Cour d'Appel (suite) .. .	M ^{lle} J. Lalouette.
Bibliographie. .. .	H. v. E. — H. J.

NUMÉRO 65 ■ JUILLET-AOUT 1946 ■ 12^{ÈME} ANNÉE

■ 12, rue Guy de la Brosse, PARIS, V^o ■

nous crient : Devenons des hommes, afin que nous puissions devenir des citoyens et constituer de vrais Etats. »

Ce n'est pas l'Etat qui régénérera l'humanité ; c'est au contraire la collectivité d'individus régénérés qui créera un bon Etat. *« Oh ma patrie, ma chère petite patrie bénie, que serais-tu sans la valeur individuelle de tes citoyens ? Que serais-tu sans les lois libérales de ton peuple garantissant ces valeurs individuelles ? Patrie, tes citoyens ne valent pas un liard de plus pour toi que pour eux-mêmes. L'idée selon laquelle des citoyens qui ne valent rien par eux-mêmes peuvent avoir une valeur pour l'Etat est pure illusion. Tôt ou tard tu en reviendrais, et le réveil serait dur. »* Ce n'est ni par la grâce des rois ni par la puissance de ses potentats, ni même par la sagesse de ses sages que la patrie est devenue ce qu'elle est, mais seulement par la force sacrée et bénie de la vie de famille. C'est pourquoi c'est le foyer familial seul qui reconstruira la patrie dévastée. Il n'y a pas d'autre salut que de reconstruire l'éducation familiale et d'organiser l'instruction publique sur son modèle, d'aider les déshérités à devenir des êtres indépendants : *« Pour l'humanité déchue moralement et politiquement il n'y a qu'une méthode de guérison, celle qui consiste à l'éduquer pour lui rendre son caractère de noble humanité. »* La liberté dont nous jouissons n'est pas seulement un privilège, elle implique aussi un devoir sacré. De même que le sang de nos ancêtres nous a donné la liberté extérieure, de même une vraie formation humaine peut seule nous procurer notre liberté intérieure.

Le visionnaire qu'était Pestalozzi savait bien que sa voix se perdrait dans le désert. Mais il était fermement convaincu *« qu'un jour, quand la détresse des peuples aurait atteint son comble, de telle sorte que le monde serait ébranlé jusque dans ses assises les plus profondes »*, que ce jour-là les hommes les plus clairvoyants se rendraient compte : *« qu'on ne saurait mieux endiguer le flot des misères, des révolutions et de l'abus illimité du pouvoir qu'en ennobliant les êtres humains. »*

Jamais la valeur éternelle de la nature humaine n'a été foulée aux pieds comme de nos jours *« C'est que le mépris de l'homme est nécessaire à qui veut user et abuser de l'homme »*, comme le dit si bien François Mauriac dans son *« Cahier noir. »* *« On ne peut se servir, comme d'un instrument à toutes fins, d'une créature immortelle et quasi divine. »* Et le poète allemand Ernst Wiechert, dans le livre où il résume les souffrances qu'il a endurées à Buchenwald, arrive à cette conclusion : *« Je considère toutes les idéologies comme un malheur, mon dernier espoir, je ne peux le trouver que dans l'éducation du genre humain. »*

Ainsi, la voix de nos contemporains les plus qualifiés des deux côtés du Rhin est semblable à celle de Pestalozzi : *« Même dans la pire dégénérescence, la lumière divine, éternelle, ne s'éteint pas dans l'âme humaine. »* Nous sommes appelés par Dieu. Il dé-

L'Institution publique d'Education surveillée de Cadillac (Gironde)

(suite)

A Cadillac, une équipe est une famille dont les enfants se sentent liées par les habitudes d'une vie commune, et par l'attachement à une même éducatrice : « leur dame ». Et pas plus que l'enfant, même s'il se dispute avec ses frères et ses sœurs, n' imagine habituellement qu'il puisse vivre dans une autre famille, avec une autre maman, nos filles ne supposent — à de rares exceptions près — qu'elles pourraient se plaire dans une autre équipe que la leur. Car rejoindre l'équipe, après les heures de classe ou d'atelier, c'est vraiment revenir « chez soi » parmi les siens, pour s'y reposer, s'y détendre, s'y épanouir. Il fut un temps où nous devions courir à travers le château pour essayer de regrouper nos filles ; maintenant, elles viennent — tout naturellement — comme le petit écolier rentre à la « maison » en quittant la classe.

Comment nos élèves n'auraient-elles pas l'impression d'avoir retrouvé une famille, alors qu'elles passent ensemble, sous le regard et avec l'aide de leur éducatrice qui n'agit pas en surveillante mais en mère active, toutes ces heures qui, « dehors » réunissent les enfants et les parents ?

Dès le matin, l'éducatrice est au milieu de son équipe, éveillant les dormeuses et pressant le lever ; puis l'équipe descend dans son local particulier où elle se retrouvera pour déjeuner et pour dîner après la classe et l'atelier ; dans ce local, les repas se prolongent, ce n'est pas le froid réfectoire ou la cantine, c'est la salle à manger familiale où l'on bavarde... Ensemble, on passera encore la veillée : c'est le moment de la journée où l'on se sent le plus unies. Et lorsque la lumière s'éteindra dans le dortoir, chacune sentira son éducatrice, dans sa chambre toute proche, reste prête à accourir au moindre appel, au moindre cri. Lorsque vient le dimanche, ce dimanche autrefois si long dans l'inactivité ! L'équipe est toute heureuse de rester du matin au soir autour de sa « dame » refusant presque toujours de sortir en promenade si l'un de ses membres ne peut y aller, et sachant bien remplir cette longue journée de chants, de jeux, de rires et — quelquefois même — de bonnes actions.

Grâce à ses heures nombreuses passées avec peu d'enfants dont elle partage la vie et qui, presque toujours, lui ont fait confiance l'éducatrice parvient

pend de nous de nous ravalier à l'état d'animaux ou de nous élever, par nos propres efforts, nous et nos enfants, à la véritable humanité, et de devenir de vrais frères, de vrais citoyens.

ADOLPHE HALLER.

Suisse.

à bien connaître ses filles et à savoir comment il faut s'adresser à chacune d'elles pour obtenir la soumission d'abord et puis le maximum d'efforts : double avantage de l' « éducation par petits groupes ».

Il n'est pas indifférent de pouvoir observer les enfants dès leur réveil, de savoir qui se lève la première en chantonnant, qui se plaint d'être fatiguée, et laquelle ne dort jamais... ; seule, l'éducatrice d'une équipe réduite peut veiller ainsi, de très près, sur toutes. Combien de fois, ensuite, au cours de la journée, n'aura-t-elle pas l'occasion d'étudier le caractère, de provoquer les réactions, de chacune de ses filles : celles-ci, en effet, se contrôlent moins en équipe où elles ont l'impression de pouvoir un peu se détendre, que dans la classe ou l'atelier ; elles sont invitées à prendre part à des activités multiples, variées qui permettent d'apprécier leurs goûts et leurs capacités ; les « temps libres » eux-mêmes, sont pleins d'indications qui révèlent la manière dont chacune les utilise ; leur comportement social est vite connu en équipe : l'enfant y a, plus que partout ailleurs, l'occasion de montrer qu'elle cherche à entretenir de bonnes relations avec ses camarades, qu'elle en est incapable ou préfère s'isoler, qu'elle s'efforce d'aider à bien agir ses compagnes ou les pousse au mal, qu'elle est ou non serviable, égoïste, exigeante... ; enfin, l'éducatrice, parce qu'elle vit au milieu de ses petites qui la jugent et apprécient son dévouement, recueille, de toutes, des confidences et des aveux : confidences et aveux qui soulagent l'enfant et qui — même s'ils ne correspondent qu'en partie à la vérité — permettent de mieux le comprendre : n'est-il pas aussi important de savoir comment l'être considère les faits que de connaître les faits eux-mêmes ?

Si la vie en équipe réduite est celle qui favorise le plus l'étude des élèves qui nous sont confiées, c'est également celle qui répond le mieux aux besoins des filles : besoin de n'être pas noyée dans une foule (comme l'est le jeune soldat au régiment) mais d'être individuellement connue, encouragée, soutenue dans l'effort — besoin pour l'adolescente de donner sa confiance et parfois son amour à sa mère ou à une personne capable de lui en tenir lieu — besoin, enfin, d'avoir un « chez-soi » : le local. La vie en équipe est aussi la seule qui permette l'éducation individuelle, totale et profonde, des enfants : grâce à elle, l'éducation intervient dans tous les détails de la vie matérielle (propreté, ordre, économie par l'entretien des vêtements, tenue à table, bon goût, rien ne la laisse indifférente) ; pendant les repas, en veillée, grâce aux propos qu'elles échangent avec « leur dame », aux jeux aussi, se parfait la formation intellectuelle et morale de nos filles ; par son intervention personnelle lors des révoltes, des désespoirs, des crises de paresse... l'éducatrice aide l'enfant à retrouver son équilibre, à juger ses actes et à les corriger (mais cette intervention serait-elle acceptée, dans ces moments difficiles, s'il n'y avait pas entre ces deux êtres une vraie sympathie, une con-

fiance totale, nées au sein de l'équipe ?...) ; l'équipe, d'ailleurs, elle-même, veille à la bonne tenue morale de ses membres : elle se sent déshonorée lorsque l'un d'eux a commis un larcin et quelquefois le chasse avec dégoût : « nous ne voulons plus de cette fille-là dans notre équipe ! » déclare-t-elle tout comme la famille qui rejette un des siens pour son indignité ; enfin, n'est-ce pas dans l'équipe que la future mère (souvent si mal élevée par ses parents) comprendra enfin ce que pourrait être la bonne entente d'une famille et le rôle d'une mère dans l'éducation des enfants : « j'élèverai mes enfants comme vous nous élevez » disent parfois nos filles à leur éducatrice.

Bien plus que les garçons, nos filles ont besoin d'une vie familiale, d'une affection maternelle et d'une formation individuelle. C'est cela qu'elles trouvent au sein de leur équipe ; et c'est pourquoi elles s'y plaisent tant.

Sorties. — Le dimanche, nous organisons des grands jeux et des matches.

Les élèves ayant eu 7 sur 10 de moyenne vont en promenade ou même en excursion pour la journée. Quand il passe un beau film à Cadillac, les élèves ayant déjà 6 inscriptions au tableau d'honneur vont au cinéma avec leurs éducatrices.

Les sorties les plus goûtées sont évidemment les sorties individuelles avec les marraines appelées « petites mères ».

Scoutisme. — Une Section d'Eclaireuses a été organisée en février 1945. D'abord avec l'aide d'une cheftaine de Bordeaux, puis sous la direction d'une cheftaine de l'I.P.E.S. L'admission à cette Section n'est pas une récompense. Elle est accordée aux pupilles qui en manifestent le désir et qui paraissent avoir un minimum d'aptitudes pour ce genre d'activité. Le scoutisme est considéré comme un moyen de rééducation.

La difficulté la plus grande a été de trouver des Chefs d'Equipes assez stables et assez solides pour avoir une influence véritable et de savoir organiser une vie d'équipe.

Les activités sont celles du scoutisme actif : réunion d'équipes de Feu, sorties.

Il a été possible de réaliser un camp d'une semaine dans les Landes, au cours duquel les Eclaireuses ont donné toute satisfaction (voleuses et fugueuses ont cherché le ravitaillement en ayant en mains l'argent et les tickets !)

Depuis, le Feu de « l'Aurore » de Cadillac est entré en relation avec un Feu de Bordeaux, avec lequel il a fait deux week-ends communs. A Noël, les deux Feux ont participé à une B.A. dans un hôpital d'enfants pour lesquels les éclaireuses de Cadillac ont confectionné de nombreux jouets. A la fin de cette journée, une des Chefs d'Equipe de l'Aurore a prononcé son engagement à la Promesse, par lequel elle s'est engagée à devenir digne de faire sa Promesse. L'autre Chef d'Equipe a prononcé son engagement lors d'une sortie de chefs.

Le Feu n'est jusqu'à présent rattaché à aucune Fédération. Les démarches nécessaires sont en train en vue de son rattachement direct au Scoutisme français. Nos éclaireuses désirent *choisir* leur association au moment de leur libération. D'autre part, il serait très imprudent d'accorder des insignes à des filles bien faibles devant les tentations.

Je pense vous avoir raconté l'essentiel sur le fonctionnement de notre internat.

Service de psychologie. Je ne vous ai pas encore parlé du service de psychologie.

Notre « laboratoire » est très simple, nous n'employons que des Tests que vous connaissez tous (Binet-Simon, Vermeylen, Tests d'adaptation, etc...)

Je vous avoue que je ne considère les données des Tests que comme des poteaux indicateurs et que j'attache une beaucoup plus grande importance à l'observation *directe*.

Nos dossiers psychologiques renferment surtout les observations *quotidiennes* des éducatrices et toutes les personnes ayant eu l'occasion de s'occuper des élèves, les rapports et les notes de quinzaine, les compositions hebdomadaires, des photos ou des lettres révélatrices, etc...

Tous les matins éducatrices et direction se réunissent pour une conférence pédagogique de trois-quarts d'heure où les cas intéressants ou graves sont étudiés de suite. Une grande réunion de 2 h. à 3 h. a lieu tous les quinze jours. De cette façon, tout le personnel connaît à fond les pupilles et tire profit des observations minutieuses qui ont pu être faites dans les équipes.

Je fais remarquer en passant que nos conférences pédagogiques et les annotations et corrections des cahiers d'observation sont à mon avis la meilleure formation qu'on puisse donner au personnel.

IV. — DIFFICULTÉS. — SOLUTIONS POSSIBLES. — Cependant l'I.P.E.S. de Cadillac est loin d'être une école de rééducation modèle. On peut tirer le maximum mais non l'impossible de locaux inadéquats ! Nous avons dû transformer les appartements du personnel, déménager bureaux et magasins, remettre en état des escaliers et des couloirs depuis longtemps hors d'usage, bref faire de grands et coûteux aménagements afin de pouvoir donner à chaque équipe *son* local, son « chez-soi ». En ce moment chaque équipe est « installée » mais que de courses et de trajets ! Il arrive par exemple qu'une équipe soit dans une aile du château le dortoir dans une autre, l'éducatrice dans une troisième et les cuisines sont au sous-sol !

Cela amuse beaucoup les élèves qui sont ravies de courir, de circuler librement (surtout celles qui ont connu l'ancien régime où aucune pupille ne pouvait se déplacer sans surveillance !) mais ce n'est pas ainsi que nous voudrions continuer à travailler.

Dans notre nouvelle I.P.E.S. chaque équipe aura son *appartement* à côté de la chambre de l'éducatrice et ce sera une vie très proche de la vie familiale que nos élèves auront à ce moment-là.

Cependant, il serait naïf de croire qu'un changement de locaux suffit à résoudre le problème de la rééducation de ces adolescentes *si* difficiles.

Il faut reconnaître en toute objectivité qu'il y a un certain pourcentage de délinquantes qui est *irréductible* quelles que soient les méthodes employées.

Ces inamendables le deviennent pour ainsi dire de *plus en plus* parce que mal orientées au départ.

Ces pupilles ont entendu des assistantes sociales, des avocats, des médecins, des juges insister sur l'action néfaste du milieu familial, sur le manque d'affection, etc., etc... et retiennent soigneusement ces arguments. Le tribunal place par exemple une de ces « pauvres enfants » dans une œuvre privée. Indiscipline, renvoi, modification de garde — et ainsi 3 ou 4 fois jusqu'à ce que les œuvres privées lassées refusant d'accepter la mineure, cette dernière est confiée (comme inéducable) à une I.P.E.S.

Il est évident que cette jeune fille connaît tous les petits « trucs » pour émouvoir des personnes peu clairvoyantes, obtenir ce qu'elle veut pour se moquer ensuite des gens trop crédules et trop faibles ! Dans ces divers établissements elle a perfectionné ses ruses, son hypocrisie, ses vices et il n'est plus possible de compter sur une rééducation.

Si les Tribunaux continuaient à n'envoyer dans les I.P.E.S. de filles que les déchets des maisons privées, la rééducation des délinquants serait gravement compromise.

D'une part, les œuvres *ne peuvent* pas se payer le luxe d'une éducatrice pour 8 ou 10 élèves, d'un enseignement professionnel coûteux et sans profit pour la maison.

Or, il est certain qu'une personne surveillant dans le plus grand silence, quelques 80 brodeuses, ne peut ni connaître ses élèves, ni faire de la rééducation individuelle, ni prétendre à un enseignement professionnel.

D'autre part, dans les I.P.E.S., un personnel jeune, plein d'enthousiasme perdrait rapidement sa foi si on lui faisait dépenser en pure perte son temps et ses forces pour des mineures irrécupérables.

Il y a ensuite le point de vue économique qu'il ne faut pas perdre de vue aussi dur que cela puisse paraître ! Une Ecole fonctionnant de la manière que je vous ai exposée et réunissant un maximum de chances de réussite *coûte très cher*. Or, franchement, est-il utile que l'Etat dépense 200.000 francs (en 3 ans) pour une jeune fille qui ne peut ou ne *veut* pas être rééduquée et devenir un membre utile à la société ?

Je ne crois pas. A mon avis, ce serait scandaleux alors que tant de braves gens n'ont pas de quoi élever leurs enfants.

Ainsi, pour des raisons d'ordre psychologique, social et économique, j'estime qu'il faut renverser le système actuel.

Le Ministère de la Justice est en mesure (et il n'hésite pas à le faire !) d'offrir à un certain nombre de délinquantes une chance inespérée de se sauver, une vie d'internat très proche de la vie d'une fa-

mille normale, et conduisant graduellement à la liberté, une rééducation complète, un reclassement social certain, et, tout ceci, avec un personnel de choix et des moyens matériels dont *aucun* autre organisme ne dispose.

Ne serait-il donc pas indiqué de considérer l'envoi dans une I.P.E.S. comme une *faveur* accordée aux sujets intéressants ? comme une bourse d'études accordée à des jeunes filles, victimes de leur milieu ou des circonstances, mais capables et *désireuses* de devenir d'honnêtes ouvrières, de braves mères de famille ?

— Par contre, les arriérées, les asthéniques, les vicieuses seraient tout à fait à leur place dans des maisons à discipline stricte habituant les pupilles par les travaux de rendement, à fournir un certain effort et créant ainsi un certain nombre *d'automatismes* ?

Quant aux filles perverses reconnues *inamendables* au Centre d'Observation ou dans un des établissements précités, il faut les envoyer rapidement en colonie corrective à système répressif

Je puis affirmer qu'un certain nombre de prostituées ne relève que de méthodes de dressage. Cela semble inhumain mais c'est rigoureusement exact. Le plus curieux d'ailleurs est que ces filles aiment une discipline de fer qui les dispense de tout choix, de tout effort de volonté... il ne leur coûte plus d'obéir puisqu'elles sont *obligées* de le faire ! (le pauvre petit reste d'amour-propre est sauf !) elles travailleraient (et rendraient ainsi quelques services) si leur nourriture et leur bien-être étaient en fonction de leur rendement...

Je suis persuadée que pour cette catégorie il n'y a que deux solutions, ou les laisser courir après une sérieuse intimidation, ou essayer de les *dresser* jusqu'à leur majorité.

Pour ma part, je ne crois pas qu'un personnel laïque puisse se charger de cette tâche ingrate.

Le personnel éducateur veut voir des résultats, on ne peut lui demander le dévouement total et le *détachement* dont sont capables des religieuses.

Par ailleurs, les religieuses (catholiques ou protestantes) ont un prestige et un ascendant sur les pupilles que nous n'avons pas ; elles en imposent même aux plus « dures ».

En résumé :

J'estime que pour mener à bonne fin une rééducation méthodique des jeunes délinquantes, il faut :

1. Quelques centres d'observation pour filles dirigées par des psychologues-pédagogues *femmes*.
2. Au moins 1 I.P.E.S. avec enseignement général et professionnel complets donnés par un personnel de choix spécialisé en la matière, pour les mineures intéressantes c'est-à-dire récupérables.
3. Des œuvres publiques ou privées recevant les délinquantes incapables d'apprendre à *fond* un métier et les vicieuses afin de leur donner des *habitudes* de tenue et de travail.

4. Une colonie corrective confiée à des religieuses autorisées à employer des méthodes répressives.

Je ne voudrais pas terminer par ce paragraphe d'ordre général qui pourrait vous inciter au pessimisme !

Je vous rappelle qu'à Cadillac notre essai tenté dans les conditions les plus défavorables (locaux imprégnés de « correction » pupilles récidivistes) a été concluant et très encourageant.

1. Depuis notre arrivée (c'est-à-dire 18 mois) nous n'avons pas eu une seule révolte.

2. Après exclusion de quelques perverses inamendables, les mœurs spéciales, les tatouages, la magie noire, la langue du milieu, etc... ont complètement disparu. Les élèves ne peuvent s'empêcher de rire en parlant « d'autrefois ».

3. Les apprenties aiment leurs métiers respectifs et travaillent avec ardeur, encouragées par le reclassement des libérées.

4. Les activités dirigées développent des talents ignorés et épanouissent visiblement les élèves.

5. L'éducation physique, les sports, les promenades ont produit le plus heureux effet sur l'équilibre physique et moral des pupilles, autrefois veules et amorphes.

6. L'esprit d'équipe (de famille) se développe de façon remarquable.

7. La Section scoutie peut rivaliser à bien des points de vue avec des Sections normales.

Mlle RIEHL.

Directrice de l'I.P.E.S. de Cadillac (Gironde).

NOTES sur la FONDATION et l'ORGANISATION de CENTRES FAMILIAUX pour Adolescents en danger moral

Il n'entre pas dans le plan de ces quelques pages d'exposer la grandeur et la gravité du problème actuel de l'Enfance délinquante ou en danger moral. Actuellement, les tribunaux d'enfants sont saisis d'environ quarante mille cas par an, ce qui suffit à montrer l'extrême péril social devant lequel nous nous trouvons.

A côté des mineurs délinquants, nous devons mettre dans nos préoccupations la foule des pré-délinquants, c'est-à-dire de tous ceux qui sont en proche danger de commettre des délits ou qui, les ayant commis, n'en ont point encouru les suites grâce à des circonstances qui les ont protégés.

Dans un même souci, nous englobons délinquants, pré-délinquants, tous les enfants ou adolescents en danger moral.

Remarquons en second lieu que :

L'étude des cas révèle comme cause principale de ce triste état de choses la carence familiale : foyers désunis, parents trop faibles, incapables de diriger